seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

EAU

PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU

Le plan départemental de l'eau, qui connaît actuellement sa 3ème édition (2017-2024), constitue l'indispensable matrice et feuille de route partagée des partenaires du Département pour préserver la ressource en eau de Seine-et-Marne. Dispositif unique en Île-de-France, il a pour ambition de partager les expertises et de coordonner les actions des acteurs de l'eau du territoire afin de préserver "l'or bleu", en qualité et en quantité.

Une histoire singulière

Fin 2005, après plusieurs années d'aggravation liées au climat et aux usages, la qualité et la quantité d'eau attei gnent un seuil critique en Seine-et-Marne. Certaines communes rurales se voient alors dans l'impossibilité de re specter les normes réglementaires pour l'alimentation en eau de leurs administrés. 199 d'entre elles (pour 235 0 00 habitants) délivraient une eau non-conforme aux normes sanitaires tandis que 82 (68 179 habitants) subissaient, en plus, des restrictions d'usages.

Face à cette situation très préoccupante, le Département de Seine-et-Marne et l'Etat, en lien avec l'agence de l'e au Seine-Normandie, se sont concertés pour construire un schéma départemental d'alimentation en eau potabl e. Objectif : proposer des solutions pérennes et mutualisées à l'ensemble des collectivités concernées et délivr er une eau satisfaisante en qualité et en quantité sur tout le territoire.

Le premier plan départemental de l'eau (2006-2012) est ainsi mis en place. Il rassemble le Département de Sein e-et-Marne, la Région Ile-de-France, l'agence de l'eau, la chambre d'agriculture et l'union des maires de Seine-et-Marne. L'effort se poursuit à travers un 2e plan (2012-2017) puis un 3e (2017-2024) organisés autour de différe nts axes de travail.

Les 6 axes de travail pour 2017-2024

Le 3e plan départemental de l'eau (2017-2024), comprend 6 grands objectifs, dont un nouveau relatif à la gestio n du risque inondation :

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

1. accompagner et fédérer les acteurs pour répondre aux enjeux du territoire,
2. protéger la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable,
3. reconquérir la qualité de la ressource en eau,
4. gérer durablement la ressource en eau, améliorer et valoriser les milieux aquatiques et humides en lien avec les projets de territoires,
5. gérer le risque inondation.

Les signataires et partenaires

Les signataires du 3e plan départemental de l'eau (2017-2024) sont :

- l'Etat (via la préfecture de Seine-et-Marne)
- l'agence régionale de la santé,
- le Département de Seine-et-Marne,
- l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- la chambre d'agriculture de région Île-de-France,
- la chambre de commerce et d'industrie,
- l'union des maires et des présidents d'EPCI

Plusieurs partenaires sont également associés :

- l'office français de la biodiversité,
- l'association AQUI'Brie,
- l'organisme associé Seine-et-Marne Environnement,
- la fédération de pêche de Seine-et-Marne,
- l'établissement public territorial de Bassin Seine Grands Lacs
- et certains producteurs d'eau potable.

Un site spécifique sur l'eau en Seine-et-Marne

Dès 2006, le Département a créé un site consacré à l'eau en Seine-et-Marne pour accompagner le plan départe mental de l'eau. Sur eau.seine-et-marne.fr (https://eau.seine-et-marne.fr/), acteurs de l'eau, collectivités et grand public peuvent accéder aux dernières actualités en matière d'eau.

Y sont également détaillées :

- les grandes lignes de la politique de l'eau en Seine-et-Marne, avec les acteurs de la gouvernance et les bilans détaillés de chaque plan ;
- les informations importantes à connaître en matière d'eau potable, d'assainissement, de protection des milieux aquatiques et des actions préventives ;
- l'observatoire de l'eau ;
- la base de donnée « Tout sur ma commune » qui permet à tout un chacun de rechercher et consulter des informations relatives à l'eau de chaque commune seine-et-marnaise.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

PUBLICATION



BROCHURE

Schéma départemental d'alimentation en eau potable de secours

Le 3e Plan Départemental de l'Eau (PDE) a été signé le 3 octobre 2017 et prolongé en 2020 jusqu'à 2024 pour se mettre en cohérence avec le 11ème programme de l'Agence de l'eau. Le 1er Schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) avait pour objectif de définir les solutions curatives faisant consensus entre institutionnels afin de
rétablir la conformité de l'eau distribuée sur le territoire seine-et-marnais. Toutes les opérations sont aujourd'hui lancées. Dans la continuité de ce premier outil, les partenaires et signataires du 3e Plan ont souhaité établir un nouveau SDAEP visant la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire.

En effet, dans un contexte de changement climatique et de raréfaction des quantités d'eau disponible et de bonne qualité, tout gestionnaire de réseau d'eau potable doit se poser la question de la sécurisation tant au niveau de la production que sur celui de la distribution. Ce schéma s'inscrit dans les actions définies dans l'axe 2 du 3e Plan :
« Protéger la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable ».

TÉLÉCHARGEMENT PDF - 16.78 MO



seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

REGLEMENT

Charte Natur'EAU 77

La Seine-et-Marne est un département stratégique dans le domaine de l'eau avec ses 4 400 km de cours d'eau, son sous-sol qui accueille deux nappes souterraines, puissantes et étendues (calcaire du Champigny, calcaire de la Beauce) et une nappe alluviale (Bassée) qui jouent un rôle fondamental dans l'alimentation en eau des Seine-et-Marnais.

Les enjeux liés à la protection et la préservation de ces ressources ont conduit à la mise en œuvre d'un programme d'actions partagé par l'ensemble des acteurs de l'eau œuvrant sur le département. C'est ainsi que le Plan départemental de l'eau de Seine-et-Marne a été mis en œuvre dès 2007. Il se poursuit aujourd'hui dans le cadre du 3e Plan 2017-2024.

La charte Natur'EAU 77 vise à développer une stratégie partagée par tous les acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires de la Seine-et-Marne afin d'optimiser la gestion intégrée de l'eau, de favoriser la reconquête et la préservation de la biodiversité dans les collectivités du département et d'engager une nouvelle dynamique sur les sujets liés au grand cycle de l'eau.

TÉLÉCHARGEMENT PDF - 1.63 MO

Créé le: 26/06/2020
- Mis à jour le : 25/08/2020

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT